

Le village et la municipalité rurale de Dauphin ont été érigés en municipalité en 1898 et ont par la suite donné leur nom à la circonscription fédérale de Dauphin créée en 1903. Depuis sa création, cette circonscription a envoyé neuf députés à Ottawa, et j'ai l'honneur de la représenter cette année où elle célèbre son 80^e anniversaire.

L'ancien village de Dauphin est maintenant devenu une ville prospère de 10,000 habitants, et étant donné les illustres représentants que la localité a envoyés à Ottawa et qu'elle demeure un centre géographique, économique et culturel important, il faut absolument que le nom de «Dauphin» continue à faire partie de la désignation de la circonscription. Située à quelque 110 milles au nord-ouest de la ville de Dauphin, la ville de Swan River est par ailleurs le deuxième centre important de la circonscription. Elle est elle aussi un centre géographique et économique important et un grand centre de communications; elle est le chef-lieu de la région environnante et la porte d'entrée au nord du Manitoba. Érigée en municipalité en 1903, la population de la localité a augmenté constamment malgré la migration urbaine des populations des régions rurales.

La ville de Swan River a toujours fait partie de la circonscription de Dauphin; elle continue d'en faire partie dans le cadre de la présente législature et continuera d'en faire partie en vertu de la nouvelle proposition de la commission chargée de la délimitation des circonscriptions. Par conséquent, étant donné la distance qui sépare Swan River de l'autre centre important de la circonscription, Dauphin, et étant donné la nécessité de souligner son importance au sein de l'ensemble de la circonscription, étant donné son caractère distinctif sur les plans géographique, historique et socio-économique, et étant donné l'appui massif que les habitants de la circonscription ont donné au projet de changement de nom, je présente en première lecture ce bill et je propose que le 11 mai 1983, jour du 75^e anniversaire de l'érection de Swan River en municipalité, la circonscription fédérale de Dauphin soit dorénavant connue sous la désignation de Dauphin-Swan River.

Mme le Président: Le député a pris beaucoup de liberté dans la déclaration qu'il était autorisé à faire à ce moment-ci, mais je suis persuadée que ses électeurs s'en réjouiront.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 4589, 4595 et 4672.

[Texte]

L'ÉTUDE D'ÉVALUATION DES OPTIONS DE CONSERVATION RELATIVES AU TRANSPORT DES MARCHANDISES ET DES PASSAGERS

Question n^o 4589—**M. Mazankowski:**

A-t-on effectué, pour le compte du ministère des Transports, une étude d'évaluation des options de conservation relatives au transport des marchandises et des

passagers et, le cas échéant, a) quel en était le mandat, b) à qui le contrat a-t-il été adjugé, c) quelle est l'expérience du contractuel dans le domaine du transport ferroviaire, d) combien a-t-elle coûté, e) quelles répercussions, s'il en est, les résultats de l'étude auront-ils sur VIA Rail Canada Inc. et sur l'étude des modifications du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau?

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Une étude devant permettre d'évaluer l'économie de l'énergie en matière de transport des marchandises et des voyageurs est en cours.

a) Cette étude a pour but de déterminer et d'analyser tous les plans d'action importants dans le domaine de l'économie de l'énergie servant au transport, et d'évaluer leurs limites en fonction de leurs incidences socio-économiques.

b) Au nom de Transports Canada, le ministère des Approvisionnements et Services a adjugé le marché relatif à l'étude en question à la société Jouko A. Parviainen & Associés, d'Oakville (Ontario).

c) L'équipe de projets comprend M. R. O. Maughan, de Maugan Railway Consulting Services Inc., un spécialiste du transport ferroviaire des marchandises.

d) Le coût estimatif de l'étude est de \$81,315.

e) Le rapport d'étude sera mis à la disposition des chemins de fer. L'étude en question devrait être utile pour promouvoir l'économie de l'énergie servant au transport ferroviaire des marchandises et des voyageurs.

LA COUPE GREY 1982

Question n^o 4595—**M. McCuish:**

1. Les spectacles d'avant-partie et de la mi-temps de la partie de la Coupe Grey de 1982 ont-ils été commandités par un ministère et, le cas échéant, a) par quel ministère, b) combien en a-t-il coûté?

2. Des groupes ou particuliers qui ont participé aux spectacles ont-ils été payés pour assister à la partie et, le cas échéant et dans chaque cas, a) lesquels, b) combien leur a-t-on versé?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): 1. a) Le Centre d'information sur l'unité canadienne a commandité le spectacle de la mi-temps à la partie de la Coupe Grey 1982, au nom du gouvernement du Canada. b) Le coût de ce spectacle: \$77,504.

2. a) Le 48^e Highlanders du Canada (Fanfare des Forces de réserve de l'armée canadienne). Totem, une agence spécialisée dans la coordination de la participation de danseurs autochtones à certains événements spéciaux. b) Highlanders: \$5,097 (compensation exigée par la Fédération américaine des musiciens pour permettre à la fanfare de se produire). Totem: \$1,500 pour le transport et les repas de 50 danseurs.

LE SÉNAT DU CANADA

Question n^o 4672—**M. Kilgour:**

Pour les dernières années pour lesquelles le gouvernement dispose de dossiers, combien le Sénat du Canada a-t-il coûté aux contribuables, par a) jour, b) année?

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): On peut trouver les renseignements demandés en consultant le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada publiés annuellement depuis 1867. Le financement du Sénat est maintenant assuré par le 1^{er} crédit du Parlement.